

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-35 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 01 juillet 2008 portant création de la mention Badminton du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 03 juillet 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Badminton est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date naiss.	Lieu de naissance
DEACL260065	Madame	BAUER	Sharone	12/04/2000	Haguenau
DEACL260066	Monsieur	BERTRAND	Tom	29/05/2002	Saint-Louis
DEACL260067	Madame	LIÉNART	Marion	25/09/2004	Strasbourg
DEACL260068	Monsieur	LOVANG	Kenji	16/03/2001	Pierre-Bénite
DEACL260069	Monsieur	TÖRÖK	Michel	06/05/1997	Schiltigheim
DEACL260070	Monsieur	TRONQUART	Olivier	10/03/1988	Nancy

Article 2. - Le recteur de région académique Grand Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANCY, le 03/07/2026

Pour le recteur de région académique Grand Est,
Par délégation
Le Délégué Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport,
Par subdélégation,
Le Chef du Pôle Sport,



Rémi BOUILLON